

De la prudence à Bruges

Dominique Cominotto reste enthousiaste. « *C'est sur ces bassins que tout a commencé. Même si le dossier est reporté, l'Unesco reconnaît quand même que le patrimoine industriel de Wallonie a une valeur universelle pour l'humanité. C'est quelque chose de nouveau et d'important.* » Jean-Louis Delaet se félicite lui aussi du fait que « *le monde du travail trouve enfin sa place dans le patrimoine mondial* ».

Un nouveau dossier sera monté par les quatre sites en 2011. Ils devront montrer que les remarques ont été prises en compte. D'ici là, reste donc à mettre en route les modifications. Dominique Cominotto est confiant : « *Il nous reste beaucoup de travail, mais les choses avancent. Notre dossier est assez récent, c'est normal que cela prenne du temps. Certains attendent des années avant d'être reconnus !* »

Pour les directeurs des sites, deux points essentiels sont déjà acquis : l'Unesco a reconnu la valeur universelle des biens et l'intégrité des sites. Le plus dur est fait, à l'unanimité, ils abordent 2011 en toute confiance. Pour être reconnus en 2012.

La ville de Bruges de son côté va devoir rester prudente. L'Unesco demande une protection plus complète du centre, et maintient son attention sur la conservation de son patrimoine architectural.